1- Elaboration d'un avant-projet d'une nouvelle Loi organique relative à l'Information, conformément à l'article 54 de la Constitution : Texte de l'avant-projet, élaboré.



Le texte sera envoyé, dans les prochains jours, au Secrétariat général du Gouvernement pour les procédures d'usage 2- Elaboration d'un avant-projet d'une nouvelle Loi sur l'Audiovisuel, en adéquation avec le contenu de la nouvelle Loi Organique : Texte de l'avant-projet, élaboré.



Le texte sera envoyé, dans les prochains jours, au Secrétariat général du Gouvernement pour les procédures d'usage

3- Révision des Statuts de TDA pour permettre à cet Etablissement Public d'être l'interface, entre les Chaines Privées et les différents fournisseurs de prestations satellitaires : Texte promulgué.



4- Domiciliation des chaines privées, de droit étranger, en Algérie : Texte élaboré : Les deux nouvelles Lois, Organique et celle relative à Audiovisuel



La mise en œuvre se fera, après la promulgation des deux nouvelles Lois.

5- Changement des statuts de l'EPTV pour l'ouverture de Bureaux de l'EPTV, à l'étranger. Le premier bureau, sera celui de Paris :

Promulgation du décret exécutif portant changement des statuts de l'EPTV.

Signature de l'autorisation de Monsieur Le ministre de la Communication, Porte-Parole du gouvernement pour l'ouverture du Bureau de paris.



Les procédures du l'ouverture effective du bureau, ont été lancées.

6- Prise des dispositions matérielles et techniques pour l'élargissement des couvertures UHF et FM, au niveau des zones d'ombre : Elaboration des cahiers de charges pour le lancement des marchés.

Lancement des avis d'appel d'offre.



Finalisation des procédures inhérentes à la sélection des opérateurs économiques pour la réalisation des travaux. 7- Amélioration des performances techniques des établissements publics, sous tutelle, à travers l'acquisition de nouveaux équipements : Elaboration des cahiers de charges pour le lancement des marchés.

Lancement des avis d'appel d'offre.



Finalisation des procédures inhérentes à la sélection des opérateurs économiques pour la réalisation des travaux. 8- Réalisation de nouveaux bâtiments, dans différentes régions, notamment, les zones d'ombres, pour abriter les nouveaux équipent acquis :

Lancement des travaux de réalisation.



9- Accomplissement, en permanence, de la couverture médiatique des actions du Gouvernement, par les six EPE sous tutelle : Actions permanentes.



10- Accomplissement, en permanence, de la couverture médiatique des actions du Gouvernement, par l'EPTV, l'EPRS et l'APS: Actions permanentes.



11- Elaboration et publication de comptes rendus se rapportant aux travaux de toutes les réunions des Conseils des Ministres et de celles des Conseils de Gouvernements : Actions permanentes.



12- Réalisation d'émissions spécialisées, au niveau de l'EPTV et de l'EPRS, ainsi que de reportages par la presse écrite publique, concernant la sensibilisation et l'information, concernant les actions du Gouvernement, dans le cadre de la gestion de la COVID 19 : Actions permanentes.



13- Réalisation d'émissions spécialisées, au niveau de l'EPTV et de l'EPRS, ainsi que des reportages par la presse écrite publique, concernant la sensibilisation et l'information, concernant les actions du Gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance économique : Actions permanentes.

